

# SENAT DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE 1996-1997

Commission d'enquête parlementaire  
concernant les événements du Rwanda

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES AUDITIONS

Mercredi 28 mai 1997

### S O M M A I R E

Audition de Mme ELS DE TEMMERMAN, journaliste.

(Orateurs : Mme De Temmerman, Mme Willame-Boonen, MM. Anciaux, Hostekint, Verhofstadt, Mme Dua, MM. Ceder, Mahoux, Moens, Destexhe, Caluwé et Jonckheer.)

<p>Le <i>Compte rendu analytique</i> des auditions qui se déroulent à huis clos est distribué uniquement aux membres de la commission</p>
---

## **PRESIDENCE DE M. SWAELEN, PRESIDENT**

La réunion est ouverte à 15 h 15 m.

AUDITION DE Mme ELS DE TEMMERMAN, JOURNALISTE

—*Mme De Temmerman prête serment.*

M. le Président.—Madame, vous étiez au Rwanda quand les événements se sont produits. Pouvez-vous nous exposer brièvement quelle était la situation au moment où vous étiez au Rwanda ? Vous avez assisté au génocide. De quels indices disposez-vous en ce qui concerne les coupables, les responsables et les complices du génocide ? Est-ce que, selon vous, le génocide était préparé.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je vous donnerai une brève description de mon séjour au Rwanda. Avant les événements d'avril 1994, je me suis rendue quatre fois au Rwanda : la première fois en 1991, la deuxième fois en février 1993, lors de la progression du FPR à Kigali, la troisième fois en 1993 au nord chez les rebelles du FPR et la quatrième fois en 1993, dans la zone tampon à Kigali.

Lorsqu'en avril 1994, j'ai été informée de l'assassinat des présidents du Rwanda et du Burundi, j'ai quitté Nairobi pour me rendre au Rwanda, en compagnie d'autres journalistes. L'aéroport de Kigali étant fermé, nous avons été contraints d'atterrir dans le sud de l'Ouganda. Le 8 avril, j'ai passé une journée avec les rebelles FPR dans le nord du Rwanda.

Le 10 avril, j'ai pris un vol de "World Food Program" pour me rendre à Kigali. J'ai parcouru la ville avec un convoi français qui était chargé de l'évacuation. C'était le chaos, les rues étaient parsemées de vêtements et de cadavres.

Plusieurs maisons étaient barricadées. Il y a eu des coups de feu. On ne savait pas qui tirait sur qui.

D'autres journalistes m'ont raconté qu'ils avaient été arrêtés et qu'on leur avait demandé, en leur mettant la machette sur la gorge, s'ils étaient belges. Je voulais donc laisser tous les signes de ma nationalité à l'aéroport. Comme j'avais oublié de le faire, j'avais peur lors du trajet avec le convoi français. Le convoi, tombé en panne, a été pris pour cible. Le soir, j'ai eu des entretiens avec les évacués, entre autres avec des religieux.

Le lendemain, j'ai à nouveau accompagné un convoi français. Les rues étaient à nouveau couvertes de cadavres, il y avait un chaos énorme et des barrages. Comme ma nationalité belge constituait un problème, je suis retournée avec les premières voitures.

Juste devant l'aéroport, le convoi a dû s'arrêter parce qu'un massacre était perpétré juste devant nous. Je me trouvais dans la deuxième voiture, de sorte que j'ai pu voir tout ce qui se passait. Les gens qui étaient massacrés avaient l'air de civils et il y avait également des femmes

parmi eux. Nous avons attendus entre un quart d'heure et vingt minutes. J'ai demandé au chauffeur pourquoi il n'intervenait pas car il était armé. Il a répondu que cela ne faisait pas partie du mandat. Il a dit que si les noirs voulaient s'entre tuer, c'était leur affaire. Tout près de notre voiture, une femme a été traînée par terre.

La femme a été tuée par la suite. Le massacre s'est arrêté lorsque deux soldats rwandais de la voiture qui se trouvait derrière la nôtre se sont approchés de l'endroit du massacre en tirant deux coups. En passant, j'ai compté neuf cadavres. Par après, j'ai eu des entretiens avec des Casques bleus belges.

Entre le 12 et le 16 avril, j'ai séjourné à Nairobi. Le 17 avril, je suis retournée à Kigali avec la force aérienne belge en promettant de n'y rester qu'un jour. Un néerlandais, Albert Broom, m'accompagnait dans l'avion. Il a quitté l'aéroport et a été tué. Des témoins ont signalé que le fait qu'il portait un gilet pare-balles belge y était pour quelque chose.

J'ai néanmoins essayé de retourner. Un convoi de la Croix Rouge a refusé de m'emmener au Rwanda en raison de ma nationalité belge. J'ai pu par contre parler à des Tutsis. Vers le 9 mai, j'ai réservé une place dans un avion de l'ONU à partir de Nairobi. Je me suis présentée comme une Suédoise et je disposais d'un passeport suisse. Au dernier moment, on m'a débarqué de l'avion parce que mon nom était connu à Kigali et qu'on voulait m'assassiner.

De Tanzanie, je me suis rendue trois fois au Rwanda. Le 19 mai, sur la route de Kabarondo, nous avons vu les cadavres empilés dans les maisons. Ce n'est qu'à Kabarondo que nous avons pu parler à des survivants. Ils nous ont déclaré que des membres de l'Interahamwe et de la garde présidentielle ainsi que des civils avaient participé aux massacres.

Le 20 mai, nous avons quitté la Tanzanie pour Nyamata. Le long de la route et à l'hôpital de Nyamata, où gisaient des centaines de blessés, nous nous sommes entretenus avec des survivants. A l'église de Nyamata, une fosse commune avait été creusée. Une montagne de vêtements ensanglantés se trouvait à proximité.

Du 25 au 27 mai, j'étais à Kigali. Nous séjournions à l'hôtel Méridien, à deux cent mètres du front. Nous avons barricadé les fenêtres pour les protéger contre les tirs. Nous avons visité le quartier général de l'ONU dans le stade Amahoro. Lorsque le major Plante, chargé de l'information, a appris que j'étais Belge, il est devenu furieux. Il a déclaré que je mettais tout le monde en danger et que l'on me réserverait le même sort que les Casques bleus belges et il m'a mise à la porte.

Du 8 au 11 juin, j'ai discuté avec des survivants et des blessés en Ouganda. J'ai également parlé avec les quatre principaux leaders de l'opposition hutue ainsi qu'avec un rédacteur en chef. Ces témoignages ont été très précieux. Nous avons ensuite écouté Radio Rwanda, Radio Mille Collines et Radio Muhabura et discuté avec des réfugiés hutus dans le camp de Ruhango.

Le 19 juin, j'ai discuté à Nairobi avec des réfugiés rwandais au sujet de l'intervention française. Le 24 juin, je souhaitais me rendre de Kampala à Goma mais le chauffeur refusa de m'y emmener en raison de mon passeport belge. Par un détour qui prit deux jours, je parvins

quand même à Goma en avion militaire français, où entre le 27 et le 30 juin, je fus témoin de l'opération Turquoise et discutais avec des survivants. Les convois français refusèrent également de m'emmener en raison de mon passeport belge.

Du 8 au 10 juillet, j'étais à Kigali, tombée entre-temps entre les mains du FPR. J'y visitai le marché, l'ambassade belge, des camps de réfugiés et l'hôpital de la Croix Rouge, où j'eus des entretiens avec l'équipe médicale et des survivants. Du 11 au 13 juillet, j'ai discuté avec des religieux et des musulmans à Rwamagama et à Kigali et, à Butare, j'ai rencontré des survivants et des réfugiés.

Du 15 juillet au 13 août, j'ai été témoin à Goma de l'exode de plus d'un million de réfugiés ainsi que des ravages causés par l'épidémie de choléra. Le 16 juillet, j'étais à Gisenyi et, du 3 au 7 août, à Gikongoro.

Du 14 au 16 août, je me trouvais à Kibuye où j'assistais à un meeting organisé par le nouveau pouvoir rwandais et par les Nations Unies. J'eus d'intéressantes conversations avec trois intellectuels hutus. Enfin, du 19 août au 3 septembre, j'ai voyagé au Rwanda où je me suis entretenue à différents endroits avec des intellectuels et des survivants.

Mon analyse des événements est surtout fondée sur des entretiens avec des intellectuels qui me semblaient les plus fiables.

Quant à la question de savoir qui était responsable du génocide, j'affirme que la responsabilité principale incombe à l'Akazu, plus particulièrement les trois beaux-frères du président. Un deuxième groupe responsable sont les extrémistes Hutus du CDR, de MRND et du Hutu-powermovement. Ils ont incité les gens à commettre des assassinats. Les médias extrémistes ont également contribué dans une large mesure au génocide. Le troisième groupe de responsables sont les membres des milices Interahamwes qui étaient quelque 20 ou 30 000, en majorité des jeunes chômeurs qui assassinaient pour de l'argent.

Un quatrième groupe des responsables sont les membres de la garde présidentielle, une partie de l'armée et une partie de la gendarmerie. Comme cinquième groupe, il faut également tenir une partie de la population pour responsable. Les raisons pour lesquelles elle s'est laissée emporter sont la crainte d'être assassiné soi-même, la convoitise et - principalement parmi les réfugiés rwandais et burundais - la haine.

Le génocide était certainement préparé. Il est impossible de tuer autant de personnes sans plan ni structure.

Une demi-heure seulement après l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, la garde présidentielle a commencé à arrêter des gens à Kigali. Vers 9 heures du soir, l'armée et les Interahamwe avaient déjà installé des barrages routiers. Le matin suivant à 7 heures commencèrent les massacres de Tutsis. Des voitures particulières sont parties de Kigali avec des membres de la garde présidentielle et des Interahamwe vers toutes les préfectures. Il y a encore d'autres preuves de l'implication du gouvernement de transition.

Le préfet et le commandant de gendarmerie qui ont tenté d'empêcher les massacres à Butare et Kibungu ont été par la suite destitués ou assassinés. Il y a également les allocutions radiophoniques du 8 juin du premier ministre Kambanda et du 9 juin du président Sindikubwabo.

Entre-temps, les représentants du gouvernement provisoire à l'étranger déclaraient qu'il ne s'agissait que d'éruptions de colère de la population.

M. le Président.—La commission ignorait que la MINUAR notait minutieusement les discours prononcés à la radio.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Cela se faisait depuis le début du génocide.

Mme Willame-Boonen (PSC).—Parlez-vous kinyarwanda ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je ne parle pas le kinyarwanda. Les émissions étaient traduites. Certaines émissions étaient en français ou en anglais.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Vous disiez que le génocide était préparé et organisé. Disposez-vous d'informations concernant le rôle d'Habyarimana dans ce processus ? Quels sont les autres acteurs qui ont éventuellement joué un rôle dans la planification du génocide ? Vous avez mentionné entre autres le parti et l'entourage du président. En commission nous avons entendu également des insinuations au sujet du rôle de l'Eglise. Avez-vous des indications à ce sujet ? Lors du génocide, vous étiez le seul journaliste belge sur place. Avez-vous une idée de l'ampleur du génocide ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Les journalistes se sont en premier lieu basés sur les chiffres des organisations internationales d'aide. Le 10 avril, la Croix Rouge parlait de dizaines de milliers de morts. Fin avril, cette estimation s'élevait déjà à 100 000 et, selon médecins sans frontières, à 200 000 morts. Le 13 mai, le nombre de victimes était estimé à 500 000. Le 10 juin, les cinq intellectuels hutus avec qui j'ai discuté parlaient d'un million de morts.

J'ai mené ma propre enquête lorsque je me trouvais en juin 1994 en territoire FPR. Le FPR, contrôlait à l'époque le nord et l'est du pays. Le World Food Program qui secourait les Tutsis ayant survécu aux massacres déclarait avoir distribué de la nourriture à 80 000 Tutsis. Selon l'Office des Nations Unies pour les réfugiés, 70 000 Tutsis auraient fui à l'étranger. La zone Turquoise a permis de sauver 15 000 Tutsis. Dans la préfecture de Butare, l'évêque estimait le nombre de tués à 200 000, dont 180 000 Tutsis; 20 000 auraient survécu au massacre. A Gitarama, on a retrouvé 30 000 Tutsis. Dans la ville de Kigali, qui comptait environ 45 000 Tutsis, 20 000 d'entre eux ont été assassinés.

Au total 240 000 Tutsis auraient survécu au massacre. Sur un total de 1,2 million de Tutsis au Rwanda, 960 000 seraient morts. Nous avons toujours estimé ce nombre à 800 000, mais des Hutus modérés ont également été massacrés. Le nombre de victimes se situe donc entre 800 000 et un million.

Je n'ai jamais rencontré le président Habyarimana personnellement. Certains témoins font remarquer des contradictions dans son comportement. En 1986, il a fait des déclarations contradictoires en ce qui concerne le retour des Tutsis de la diaspora. Ainsi, en 1992, il a constitué un gouvernement pluripartite, tout en créant en même temps l'Interahamwe qui devait déstabiliser ce gouvernement. Lors d'une allocution en 1992, Habyarimana a dit à l'Interahamwe : “continuez à nous soutenir et je vous donnerai des vêtements”. D'autre part, il négociait la paix avec le FPR mais d'autre part il affirmait que les accords de paix n'étaient qu'un chiffon de papier. Une autre contradiction est le fait qu'il a signé les accords d'Arusha mais qu'il n'a rien fait pour les mettre en œuvre ou pour brider Radio Mille Collines. L'évêque de Kibongo a dit que Habyarimana était un homme intelligent qui inspirait le respect aussi bien des Hutus que des Tutsis, qu'il rejetait le dualisme ethnique, mais qu'il favorisait les Hutus. Selon notre informateur, il aspirait initialement à la réconciliation mais plus tard il fut influencé par sa famille et devint prisonnier de son clan. Selon l'évêque, Habyarimana a créé l'Interahamwe et était le chef qui avait tout organisé.

M. Anciaux (W) (en néerlandais).—Est-ce qu'il voulait dire par là l'organisation du génocide ?

Mme De Temmerman.—Exactement. Le problème était qu'Habyarimana était coincé entre son clan et les extrémistes hutus d'une part et la communauté internationale qui exerçait des pressions sur lui d'autre part. Finalement, Habyarimana était devenu un personnage affaibli.

Mme Willame-Boonen (PSC).—A-t-on supprimé le président parce qu'il semblait trop faible aux yeux de certains ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Parce qu'il a signé les accords.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Disposez-vous d'autres indices selon lesquels Habyarimana aurait lui-même planifié le génocide ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Le fait qu'il a créé les Interahamwe en tant qu'armée parallèle peut le faire croire. Habyarimana réalisait qu'il était coincé. Apparemment, il s'attendait à être tué. Il avait beaucoup de documents importants sur lui et était accompagné par son beau frère et un chef militaire lors de son voyage à Dar es-Salam. J'ai également appris que le pilote français de l'avion était très nerveux.

L'Eglise était divisée. Elle était à la fois victime, protectrice et complice. Elle a été victime parce que quelque 200 prêtres et soeurs ont été tués. Le massacre a d'ailleurs commencé dans le Centre Christus. L'Eglise était la cible parce qu'elle propageait un message de paix et de réconciliation. Il y avait également de nombreux Tutsis dans l'Eglise. Pour eux c'était la seule façon de faire carrière ou de fréquenter l'école.

Le Centre Christus a été choisi parce que de nombreux Tutsis y avaient cherché refuge en février 1994. L'Eglise a également protégé des Tutsis. Plusieurs religieux, dont Paul Célestin, ont risqué leur vie en protégeant des Tutsis.

D'un autre côté, l'Eglise était complice, de façon active ou passive, directement ou indirectement. Une minorité de prêtres a été mise en cause. L'un d'entre eux est le père Wenceslas. On sait qu'il se promenait avec un revolver et un gilet pare-balles. On sait également qu'il entretenait des contacts avec Kajuga. Il aurait violé des filles qu'il amenait à l'hôtel. Il abusait d'elles en échange de sa protection. J'ai également entendu une mère me raconter que sa fille avait été tuée dans l'église parce qu'elle repoussait les avances de Wenceslas. Wenceslas s'est défendu en disant que sa propre mère était une Tutsi et qu'il a sauvé beaucoup de Tutsis en se présentant comme un partisan des Interahamwe. On raconte aussi que des frères auraient tué leurs propres collègues.

Une partie de la hiérarchie de l'Eglise a, probablement sans le savoir, propagé l'idéologie Hutu en présentant le FPR comme le diable et en prêchant contre les Tutsis. L'archevêque de Kigali entretenait également des contacts étroits avec le régime Habyarimana. Des missionnaires étrangers ont également soutenu l'idéologie Hutu en raison des bonnes choses qu'Habyarimana avait faites et parce qu'Habyarimana leur accordait des privilèges. Une partie de l'Eglise était également acquise à l'idée que les Hutus devaient s'émanciper. Aujourd'hui, on a un peu trop tendance à oublier que si l'élite tutsi a pu émerger, c'est grâce au soutien de l'Eglise belge, convaincue que les Tutsis étaient des leaders nés.

Dans les années '50, l'administration coloniale et l'Eglise firent volte face. La lutte présumée des Tutsis pour l'indépendance, les critiques des Nations Unies à l'égard de la Belgique et le souhait de la Belgique d'installer au Rwanda un gouvernement hutu ami, au lendemain de l'indépendance, ne sont sans doute pas étrangers à ce revirement.

On constate également une certaine transposition de la cause flamande au Rwanda. Bien que le contenu de mes articles rejoignait celui de la presse étrangère, je fus la seule journaliste critiquée. Je pense que c'est lié à la transposition de la cause flamande au Rwanda. Il faut savoir que la majorité des missionnaires sont partis lorsque le combat flamand culminait en Belgique. On a établi un parallèle entre l'émancipation des Hutus et la lutte des Flamands. Cette transposition traduit, selon moi, plusieurs erreurs de jugement. Tout d'abord, il faut se garder de transposer une situation européenne en Afrique. Dans ce continent, il s'agit avant tout de survivre, ce qui explique la virulence des comportements. Une autre réflexion est que tous les Tutsis n'appartenaient pas à l'élite. En 1959, on a également pourchassé des milliers de Tutsis, qui n'ont eu d'autre choix que de se réfugier à l'étranger. Une autre erreur d'appréciation est d'avoir ignoré que le régime hutu du premier président était également un régime minoritaire. Le pouvoir était concentré entre les mains d'une élite de Kitarama. Des Hutus du Nord s'opposaient à ce régime. Le régime Habyarimana était également un gouvernement minoritaire auquel s'opposaient des Hutus.

Deux problèmes ont été sous-estimés, à commencer par celui des réfugiés. D'après certaines sources, quelque 600 000 réfugiés se trouvaient à l'étranger. Habyarimana n'a pas vraiment essayé de faciliter leur retour. Le deuxième problème que l'on a sous-estimé est celui de l'explosion démographique qui a entraîné une pénurie de terres cultivables.

M. Hostekint (SP) (en néerlandais).—Avez-vous également connaissance de massacres perpétrés par le FPR ou par des Tutsis ? Que pensez-vous des propos de certains témoins

selon lesquels ce n'est pas un génocide mais plusieurs génocides qui auraient eu lieu au Rwanda, à savoir un génocide perpétré par les Tutsis et un génocide dans les camps de réfugiés ?

A la page 14 de votre livre, vous écrivez que vous saviez que la situation au Rwanda était explosive et que les accords d'Arusha étaient inacceptables pour certains extrémistes. Vous précisez qu'avec l'attentat contre le président, le plan de 1992 pouvait être appliqué. En 1992, il n'y avait donc pas, selon vous, de volonté de conclure un accord de paix. Sur quels éléments vous basez-vous pour affirmer qu'un génocide aurait lieu ? Tous les efforts ont-ils donc été vains ?

Mme De Temmerman.—Dès la fin '90, des massacres avaient déjà été perpétrés dans le nord-ouest du pays lors de l'attaque du FPR.

Il y avait en effet beaucoup de propagande de la part du régime. Radio Mille Collines, qui constituait l'élément moteur de la propagande, a diffusé la nouvelle selon laquelle le FPR effectuait des massacres dans tout le pays, ce qui a jeté 250 000 réfugiés sur la route. J'étais là lorsqu'ils ont traversé le fleuve. Chaque fois, les gens s'adressaient à nous, les journalistes, pour dire que le FPR était en train d'assassiner tout le monde. Lorsque nous leur demandions comment ils avaient pu s'échapper, il apparaissait chaque fois qu'ils n'avaient pas assisté au massacre mais qu'ils en avaient entendu parler. C'est pourquoi j'étais obsédée par l'idée d'aller vérifier dans tous les endroits dont ils avaient parlé si des massacres avaient été effectivement perpétrés par le FPR.

Lorsque j'ai réussi à me rendre au Rwanda, j'ai visité systématiquement tous ces endroits. Je n'ai trouvé nulle part de preuves d'assassinats commis par des Tutsis.

C'est pourquoi je pense que la théorie d'un double génocide est un produit de la propagande. Dans cette perspective, il y avait aussi quelque chose d'anormal dans le groupe des 250 000 réfugiés hutus que nous avons vus près de la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie. Ils n'avaient pas l'air traumatisés. Ils transportaient tout leur ménage et leurs vêtements n'étaient pas tâchés de sang. Bref, ils n'avaient pas l'air d'un groupe qui s'était enfui en panique. Ce n'était pas le cas des réfugiés Tutsis qui se dirigeaient vers le Burundi. Ils étaient blessés, portaient des vêtements tâchés de sang, avaient l'air traumatisés et marchaient souvent seuls.

Je me suis efforcée de vérifier le bien-fondé des rumeurs de massacres perpétrés par le FPR, mais je n'ai pas trouvé de preuves. On m'a raconté chaque fois, des Hutus étaient assassinés de toutes parts, mais personne ne pouvait me citer des lieux ou des noms. Il y avait tant de propagande qu'à la longue, je mettais en doute toute information. Même les journalistes étrangers essayaient de me convaincre d'un génocide par le FPR.

Il y a évidemment eu des actes de vengeance de la part du FPR, comme à Nyamata et Kivumbu, mais il s'agissait d'une dizaine ou d'une centaine de morts tout au plus. Il y a bien eu l'exception de Kibehu, où deux mille personnes ont été tuées par des troupes gouvernementales rwandaises en avril 1995. Une commission d'enquête internationale a publié des rapports détaillés à ce sujet. Je pense qu'il est justifié de parler de centaines, voire de



milliers de morts, mais on ne peut certainement pas parler d'un génocide perpétré par le FPR. Lorsque l'on parle d'un double génocide, on se réfère souvent aux meurtres de Hutus du Burundi qui datent de 1972. Or, il n'y a guère de rapports, entre autres parce qu'il y a peu de solidarité; on pourrait au contraire parler même d'animosité entre Tutsis rwandais et burundais.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Vous dites qu'il y avait une intense propagande contre le FPR. Qui a tenté de vous influencer ?

Mme De Temmerman.—Même ici en Belgique, j'ai été soumise à des pressions de la part de certaines personnes. Je pense que le groupe autour du président Habyarimana était particulièrement actif dans cette propagande

Ce sont une partie des missionnaires, mais cela doit être relativisé car dans chaque congrégation, il y a des lignes de rupture. Je pense que ces personnes ne voulaient pas voir ce qui se passait. Il s'agit d'un groupe en faveur de la promotion des Hutus et actif dans la presse, la politique et la justice.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Qui vous a téléphoné ici en Belgique à votre rédaction ?

Mme De Temmerman.—C'est surtout Kris Borms qui a reçu beaucoup de coups de téléphone. Je n'en ai eu que quelques-uns. J'ai vu des cadavres flotter dans le fleuve entre le Rwanda et la Tanzanie. On en comptait parfois 100 par demi-heure. C'est à partir de la Tanzanie qu'on a affirmé que des cadavres provenaient de massacres du FPR. Il n'y avait pas de preuves à ce sujet. C'est de cela qu'il s'agissait.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—La presse, l'Eglise et la politique ont méconnu le génocide. Qui est responsable, dans la presse et dans les milieux politiques, des informations erronées ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je ne citerai pas de noms. Certains milieux en Belgique, et plus particulièrement en Flandre, parlaient le même langage que Radio Mille Collines et que les extrémistes que j'ai interviewés. Certains niaient l'existence d'un génocide, d'autres étaient convaincus que les deux parties portaient une responsabilité. La propagande affirmait que des troupes ougandaises, et ultérieurement burundaises, envahiraient le pays pour assassiner les Hutus. L'évêque de Ruhengeri m'a dit qu'en cas de nécessité on ne se sentait plus chrétien, mais tout simplement un homme. Les Tutsis auraient des contacts avec les rebelles et auraient réduits les Hutus à l'esclavage. Il a toutefois admis que quelques jeunes indisciplinés et des criminels ont profité de l'occasion pour assassiner quelques personnes. L'évêque a, quoi qu'il en soit, rejeté toute la responsabilité sur les rebelles, donc sur les Tutsis.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Voudriez-vous citer des noms à huis clos ? Je déplore que, dans notre pays, de nombreuses personnes aient sciemment déformé la vérité.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Lors d'un entretien téléphonique, on m'a reproché d'être partielle parce que je n'ai transmis aucune information au sujet de massacres perpétrés par le FPR. Kris Borms peut le confirmer. J'ai répondu en larmes qu'il fallait dans ce cas fournir les preuves que j'ai longtemps recherchées.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Ou nous le demandons à Kris Borms, ou nous poursuivons la réunion à huis clos.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je me demande pourquoi certaines personnes dans ce pays ont de l'estime pour les gens qui les auraient assassinés si elles étaient restées au Rwanda. J'ai couvert neuf guerres comme journaliste. Pour la première fois de ma carrière, j'ai assisté au Rwanda à une guerre, doublée d'une guerre civile, à des kilomètres du front. Lorsque j'ai demandé à des réfugiés de m'expliquer les raisons de leur départ, ils m'ont répondu que les traîtres et les espions c'étaient les autres. Les rebelles, les Tutsis et leurs sympathisants étaient désignés comme les ennemis. Aucune des guerres que j'ai couvertes jusqu'à présent n'a été marquée par le massacre de l'autre ethnie.

M. le Président.—Je propose à la fin de cet exposé de donner à Mme De Temmerman la possibilité de poursuivre ses explications à huis clos. (Assentiment.)

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).—L'Interahamwe ne s'est-elle pas servi du génocide comme d'un bouclier humain ? Quelles étaient les causes réelles de l'exode des réfugiés ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—A Gisenyi, j'ai vu des réfugiés fuyant en direction du Zaïre à l'approche du FPR, que la propagande avait diabolisé.

Mme Dua (Agalev) (en néerlandais).—Cela signifie donc que les milices étaient actives dans les camps de réfugiés.

Qu'a fait la MINUAR après le départ des Belges ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—La principale préoccupation des 270 soldats restés sur place, principalement des Bengladais et des Ghanéens, était de survivre. Le général Dallaire faisait la navette entre le quartier général du FPR et le siège du gouvernement de transition à Gitarama. Il négociait également le sort des réfugiés. On ne dit mot du génocide. Les efforts visant à imposer un cessez-le-feu n'eurent aucun résultat : le FPR exigeait d'abord l'arrêt des massacres, le gouvernement celui des combats. Un autre problème était que l'Interahamwe ne participait pas aux négociations.

Je me suis entretenue avec le général Dallaire. Il m'a déclaré que les Belges étaient en danger et s'est plaint du manque de moyens et de personnel. Toutefois, j'ai pu constater qu'aux endroits où les troupes de l'ONU patrouillaient, la plupart des Tutsis avaient pu être sauvés. S'il y avait eu davantage de soldats de l'ONU, il aurait donc été possible de faire plus.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—Vous établissez un parallèle dans les rapports majorité-minorité entre la Belgique et le Rwanda pour expliquer le revirement de la politique

belge dans les années '50. Or, à l'époque, le mouvement flamand n'était pas si fort. Les idées de la démocratie chrétienne étaient alors très importantes. De nombreux missionnaires étaient issus des milieux sociaux-chrétiens. Ils ne supportaient plus qu'une minorité, constituée par 20 % de Tutsis, opprime une majorité de 80 % Hutus.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Ils privilégiaient la majorité Hutu. Ils y voyaient un parallèle avec la domination des Flamands par les Francophones.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—Vous disposez d'indices selon lesquels le génocide était organisé, mais comment devons-nous comprendre le massacre de 200 000 Hutus modérés ? Le nombre de modérés politiquement actifs doit quand même avoir été limité ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Il ne s'agit pas de modérés politiques, mais de Hutus qui avaient des liens étroits avec les Tutsis. Les Tutsis faisaient souvent l'objet de fortes pressions : s'ils ne tuaient pas, ils étaient tués. Au Rwanda, il n'était donc plus possible d'être neutre. Il y avait d'ailleurs également des Hutus qui se cachaient pour ne pas devoir tuer.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—Un certain nombre étaient donc les victimes d'actions spontanées.

Mme De Temmerman (en néerlandais). — Non, au contraire, ils étaient contraints de tuer.

M. Ceder (Vlaams Blok) (en néerlandais).—Dans un article dans *De Morgen* publié à l'occasion de la création de notre commission, vous faites état des sentiments de colère et de frustration des paras belges. Certains soldats voulaient foncer et devaient être enfermés. Je n'ai pas connaissance de ce fait.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—En effet, ils étaient en colère, à cause de ce qui s'est passé avec les dix Casques bleus, et ils étaient frustrés parce qu'ils n'avaient pas pu intervenir. J'avais appris par la BBC qu'un groupe de Belges étaient pris en otage dans un hangar à l'aéroport. Un officier belge m'a affirmé qu'il s'agissait de paras et qu'ils n'étaient pas pris en otage mais qu'ils devaient être enfermés parce qu'ils étaient tellement en colère. Ces faits datent du 10 avril 1994.

Les Casques bleus avaient des réactions diverses. Certains d'entre eux ont caché des Tutsis dans des conteneurs pour les protéger. Des médecins ont essayé de soigner des Tutsis. Certains Casques bleus ont empoché leur béret bleu parce qu'ils avaient honte de leur mandat.

La réaction des Belges était plus humaine que celle des Français. Ces derniers restaient indifférents. Après avoir été témoins du massacre du 11 avril, je suis allée trouver le commandant des forces françaises, accompagnée d'un collègue britannique. Je lui ai demandé pourquoi les forces françaises n'étaient pas intervenues. Il nous a traités de haut.

M. Mahoux (PS) (en néerlandais).—Avez-vous constaté, au début du génocide, des tentatives de la MINUAR pour protéger des victimes ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Non, sauf dans le stade Amahoro, à côté du quartier général des Nations Unies, où se trouvaient quelques milliers de réfugiés. Comment auraient-ils pu protéger des Tutsis, s'ils ne pouvaient même pas me protéger moi, qui était belge ?

M. Mahoux (PS) (en néerlandais).—Avez-vous vu des soldats tirer pour protéger des gens ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Non, jamais.

M. Mahoux (PS).—Etiez-vous seule à faire l'objet de pressions ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Mes collègues étaient des étrangers, entre autres des Britanniques et des Américains. J'étais la seule à éprouver des pressions. Mes collègues m'ont dit qu'ils ne faisaient pas l'objet d'une telle réaction, alors qu'ils transmettaient les mêmes messages que moi.

M. Mahoux (PS).—Avez-vous eu l'occasion de discuter avec des collègues, belges notamment, qui couvraient de manière directe ou indirecte les événements ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—J'avais peu de contacts avec d'autres journalistes belges. Lorsqu'en 1994, j'ai passé six semaines en Belgique pour écrire un livre, j'ai reçu des lettres de menace. Ensuite, j'ai de nouveau habité en Afrique jusqu'en août 1995.

M. Mahoux (PS).—J'en reviens aux cadavres dans la rivière. A ce sujet, nous disposons de plusieurs versions. D'une part, la vôtre, confirmée par d'autres témoignages et, d'autre part, l'autre, affirmée avec force, qui prétend que les cadavres provenaient d'une zone contrôlée par le FPR et qu'il s'agissait donc de victimes du FPR, charriées par le courant.

Il est très important pour nous de faire la clarté. Il est évident qu'une version est vraie et l'autre fausse. J'insiste pour avoir des précisions quant à la manière dont vous êtes arrivés à votre conclusion.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—La rivière qui forme la frontière entre le Burundi et le Rwanda change trois fois de nom. Comme je voulais filmer les cadavres encore une fois, j'ai demandé à des Burundais où cette rivière se jetait. On m'a répondu que cette rivière se jetait dans le lac Victoria en Tanzanie.

M. Moens (SP) (en néerlandais). —Vous avez dit: “Pourquoi les Belges devraient-ils défendre ceux qui les auraient tués s'ils étaient restés ?” Puis-je en déduire que vous estimez que la décision de retirer les troupes belges était judicieuse ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Oui. La campagne de diffamation contre les Belges a en effet duré encore des mois. Le fait que même les troupes françaises aient refusé de m'emmener en raison de ma nationalité belge est si significatif.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Par la suite des troupes belge et française ont encore été envoyées avec une mission d'évacuation. Il y avait donc là presque deux mille soldats occidentaux avec un équipement moderne. N'auraient-ils pas pu entreprendre quelque chose pour arrêter le génocide ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—A mon avis ce sont surtout les Français qui auraient pu faire davantage. Lorsque, je leur ai demandé au mois de juin pourquoi ils n'étaient pas intervenus plus tôt, le colonel Sartre m'a répondu qu'au mois d'avril, ils auraient été insultés de colonialistes. La situation était plus dangereuse pour les Belges. A mon avis, il y aurait eu sans doute davantage de Belges tués s'ils étaient restés.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Uniquement parce qu'on avait annoncé que les Belges avaient descendu l'avion présidentiel ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Entre le 10 avril et le 15 juin 1994, la Radio Mille Collines a continué d'émettre des messages afin de déchaîner l'opinion contre les Belges. Cette campagne de diffamation a duré des mois. Même dans les camps de réfugiés, j'ai dû me faire passer pour une Néerlandaise. Les Belges de l'aide humanitaire ont également rencontré des difficultés.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Bon nombre des informations que vous citez proviennent donc de radio Rwanda, la radio officielle du gouvernement de transition, et non de radio Mille Collines ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Radio Mille Collines était une radio très extrémiste qui souvent n'était pas prise au sérieux par ses auditeurs. En fait, radio Rwanda diffusait le même message mais en des termes moins agressifs et était donc prise davantage au sérieux par la population. En ce sens, radio Rwanda a causé plus de tort.

M. Anciaux (VU) (en néerlandais).—Il est quand même surprenant de constater qu'il était si dangereux pour vous en tant que Belge, de faire votre métier, alors qu'il y avait de bons contacts avec l'IDC. Manifestement, il y avait une différence de traitement entre les Belges et la Belgique.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je pense que ces contacts étaient bien préparés lorsque les Belges étaient présentés comme acceptables. Dans les camps, on se réunissait en permanence. En 1995, je devais encore prendre continuellement des mesures de précaution.

M. Destexhe (PRL-FDE:).—Le gouvernement belge a très rapidement décidé de couper les ponts avec le gouvernement intérimaire. Dans une note à Gérard Deprez, Alain De Brauwer se demande si la politique du gouvernement belge n'a pas encouragé la position du gouvernement intérimaire et permis l'extension des massacres. Avez-vous connaissance de telles critiques à l'égard de la politique belge avant, pendant, après le génocide ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je travaillais pour un journal néerlandais et j'avais peu de contacts avec des Belges. Je n'ai pas rencontré Alain De Brauwer, ni eu de contacts

avec l'IDC. Je ne peux donc pas me prononcer à ce sujet. En revanche, j'ai vu une interview de mon cameraman britannique dans laquelle Kambanda déclare que les massacres étaient terminés avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement de transition. Dans cette interview du 13 mai, il considérait les massacres du 7 au 9 avril comme l'expression de la fureur de la population à la suite de l'assassinat du président.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Avez-vous entendu parler de la rencontre de Bukavu où assistaient divers parlementaires ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—J'en ai entendu parler, mais je me trouvais alors à Nairobi. J'ai entendu dire que certains hommes politiques à Bruxelles avaient proposé la "Charte du retour". Des collègues journalistes ont qualifié cela de scandaleux. J'ai cependant vu des images de Kambanda distribuant des armes aux Interahamwe.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Faut-il comprendre qu'il y a une particularité belge par rapport au Rwanda, la presse internationale parlent clairement de génocide ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Cette critique était un phénomène plutôt flamand que belge. Le correspondant de *Newsweek* avec qui j'ai voyagé pendant quelques semaines était beaucoup moins prudent dans ses informations. Il n'a jamais eu de réactions. Personnellement, j'ai essayé de vérifier tout ce que j'écrivais et de ne rien affirmer sans preuves, et pourtant j'ai été critiquée. J'avais l'impression que la confusion était grande dans notre pays. Ces informations à sens unique ont entraîné une tout autre réaction de la part des Etats-Unis.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Avez-vous des informations sur les activités politiques éventuelles, de Mme De Backer et du père Greindl à l'époque ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Je n'ai rencontré Rika De Backer qu'au moment où je travaillais au cabinet de la coopération au développement. Je ne la connais pas vraiment. Je ne peux donc pas me prononcer à son sujet. J'ai par contre rencontré M. Greindl en 1993 au front tout près de Kigali. Lors des discussions que j'ai eues avec lui, je pouvais partager dans une certaine mesure son analyse de la situation rwandaise.

Mais j'ai été effrayée de son attitude lorsqu'il s'adressait au front à des soldats de l'armée rwandaise. Il fulminait contre les soldats comme s'il était un vrai commandant, il les remontait en qualifiant le FPR de "cafards" qui devaient être maintenus à distance. L'armée gouvernementale était alors très indisciplinée. Greindl a également remonté les soldats lorsqu'il les accompagnait vers les barrages.

Je me suis informée auprès de l'ambassadeur Swinnen à propos de M. Greindl et il trouvait lui aussi que c'était un personnage bizarre. J'ai revu M. Greindl en juin 1994 lorsqu'il accompagnait un million de réfugiés qui se rendaient du Rwanda au Zaïre. Il a commencé à crier devant la caméra qu'il était scandaleux qu'autant de personnes soient chassées du pays sans que les démocraties occidentales fassent quelque chose, mais il n'a soufflé mot du génocide. Au cours d'une discussion que j'ai eue par la suite avec lui; il a appelé le général Bizimungu son ami et évoquait la préparation d'une nouvelle lutte contre le régime. Lorsque j'ai parlé de lui à

son supérieur hiérarchique, ce dernier, admettant qu'il était gêné de l'attitude prise par Greindl, déclarait qu'il n'était pas représentatif des Pères blancs.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Il semble donc que M. Greindl ait eu des trous de mémoire. Accepteriez-vous d'être confrontée avec le père Greindl si nécessaire. ?

Mme De Temmerman.—Oui.

M. Destexhe (PRL-FDF).—Tout le monde savait donc que M. Greindl était un Père Blanc ainsi que le père Theunissen. Avez-vous rencontré le père De Suter ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Oui.

M. Destexhe (PRL-FDF).—A propos de l'AKAZU, connaissez-vous les noms des trois beaux-fils du président Habyarimana ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Les noms des trois gendres sont : Elie Sagatwa, Protais Zigiranyirazo et Séraphin Rwabukumba.

M. Caluwé (CVP) (en néerlandais).—Vous avez interviewé Kagamé. Lui avez-vous demandé s'il s'attendait à un génocide ? Est-ce exact que, pour le FPR, les troupes d'évacuation devaient quitter le territoire dès que possible ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—J'ai demandé à Kagamé pourquoi les Tutsis n'étaient pas mieux protégés par le FPR. Il a répondu qu'il n'y avait guère de contacts possibles et que certaines opérations de sauvetage avaient effectivement eu lieu, mais que pour le reste, c'était les accords d'Arusha qui devaient protéger les Tutsis. Il était éventuellement possible de faire encore appel aux troupes de la MINUAR.

Les troupes d'évacuation ne pouvaient en effet pas rester. On visait surtout les Français. Les soldats français étaient considérés comme l'ennemi. Suite à mes contacts personnels avec le commandement de l'armée française, je pense que les Français avaient cru devoir protéger les Hutus contre le FPR. Lorsqu'ils sont arrivés sur place, ils ont vite compris que c'étaient les Tutsis qu'il fallait protéger. La présence française lors de l'opération Turquoise a eu pour effet d'accélérer la progression du FPR. C'était la cause du premier flux de réfugiés vers Goma. Par ailleurs, les Français ont sauvé un certain nombre de Tutsis et arrêté un second flux de réfugiés. Ils ont également découvert des listes de personnes à assassiner.

M. Caluwé (CVP) (en néerlandais).—Les Interahamwes recrutèrent-ils leurs soldats principalement dans les camps ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—En partie. Ce sont surtout les réfugiés des camps qui, animés par la haine, ont participé aux massacres.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—A partir de quel moment vous êtes-vous rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'une simple lutte tribale ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Le 10 avril, lorsque j'ai appris de la Croix Rouge que des dizaines de milliers de personnes, toutes Tutsis, avaient été assassinées et lorsque j'ai entendu le témoignage de sœurs et de civils à l'aéroport, d'étrangers mariés avec des Tutsis et de religieux qui déclaraient que la garde présidentielle séparait les Tutsis et les Hutus, y compris les enfants.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Sur quoi portait votre interview du colonel Marchal ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Nous avons parlé du front et de la position des différentes armées. L'interview était très brève, de sorte que j'ai pu difficilement évaluer s'il était conscient de la gravité de la situation. Nous avons également abordé le problème de l'évacuation des Belges ainsi que des questions militaires. Je souhaitais filmer moi-même autant que possible.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Dans *De Morgen* du 1er février 1997, vous écrivez que la MINUAR dans la province occidentale disposait de listes d'évacuation.

Mme De Temmerman (en néerlandais).—C'est exact. Les personnes qui se sentaient menacées pouvaient s'adresser aux Nations Unies en vue de leur évacuation. Toutefois, ces listes étaient soumises par les Nations Unies au préfet qui raya plusieurs noms.

Si ces personnes radiées de la liste étaient effectivement évacuées, le préfet menaçait d'arrêter ces convois et de tuer toutes les personnes qui s'y trouvaient. C'est pour cela que les Nations Unies ont supprimé les évacuations. Entre-temps, les autorités savaient où se trouvaient les personnes à évacuer, de sorte qu'elles pouvaient facilement être retrouvées. La personne que j'évoque dans mon article du 1er février 1997 a finalement pu fuir au Zaïre, elle a été logée chez moi et m'a raconté son histoire invraisemblable.

M. Verhofstadt (VLD) (en néerlandais).—Les Nations Unies étaient-elles déjà informées de ce qui se passait au Rwanda ?

Mme De Temmerman (en néerlandais).—Il y avait un énorme fossé dans les communications entre le sommet des Nations Unies et les soldats. Le sommet était certainement informé des risques. Les soldats n'en étaient pas conscients et collaboraient en toute confiance avec les autorités locales. Cela vaut également pour le contingent belge.

M. Jonckheer (Ecolo).—Vous nous avez dit que si le contingent belge était resté, il y aurait eu plus de victimes. Selon Mme Des Forges, la MINUAR stationnée à Kigali était incapable de réagir car le dispositif d'ensemble ne correspondait pas à la situation. Dès le 7 et le 8 avril, des officiers rwandais modérés ont d'ailleurs lancé un appel à la communauté internationale. D'après Mme Des Forges, les forces stationnées notamment à Nairobi auraient pu intervenir dès le 10 avril pour stopper les massacres qui étaient alors bien connus. Votre raisonnement et celui de Mme Des Forges sont-ils contradictoires ?



Mme De Temmerman (en néerlandais).—En raison du climat anti-Belge, les Belges pouvaient difficilement rester, mais ils auraient au moins pu s'installer aux frontières. De nombreux Tutsis ont été tués aux frontières en essayant de fuir à l'étranger. Nous aurions pu transférer certains Tutsis en danger vers la région tenue par le FPR. Des troupes de la MINUAR auraient également pu fournir une protection là où de nombreux Tutsis s'étaient cachés. D'autres pays auraient dû envoyer des troupes pour aider les Belges. Les Belges n'auraient en aucun cas dû opérer seuls. On aurait dû insister dès avant le départ pour obtenir la participation d'une seconde puissance étrangère, un supplément d'armes et un mandat plus large. En 1990, les Belges ont été tenus pour responsables de l'invasion du FPR. Le fait que les Belges aient escorté le FPR vers Kigali n'avait pas davantage été bien vu. L'assassinat de Ndadaye avait eu pour conséquence de bloquer les accords d'Arusha. En août 1993, les journalistes ont cependant cru que les problèmes étaient résolus. A partir du 21 octobre 1993, les esprits ont commencé à s'échauffer. Le fait que le FPR ait été introduit par la Belgique a en tout cas contribué à attirer la campagne de diffamation anti-Belge.

—La réunion publique est close à 18 h 15 m.